



Ville de Pontivy

Commission mixte commerce / ville et déplacements

Compte-rendu de la réunion du 14 février 2013

C15-2013-002

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Henri LE DORZE, maire
M. Bernard BAUCHER, conseiller municipal
Mme Martine PIERRE, conseillère municipale
Mme Christine LE STRAT, conseillère municipale
M. Alain LE MAPIHAN, adjoint au maire
Mme Anne-Marie GREZE, conseillère municipale
M. Gérard DERRIEN, conseiller municipal

ÉTAIENT ABSENTS

M. Yovenn BONHOURE, conseiller municipal
M. Jean-Paul JARNO, conseiller municipal
M. Jean-Luc LE BELLER, conseiller municipal

ASSISTAIT À LA RÉUNION

Mme Aude MOYSAN, directrice générale adjointe

DOCUMENTS ANNEXÉS

Cf commission commerce du 6 mars

§

Le SCOT délimite les ZACOM (zones d'aménagement commercial ayant vocation à accueillir des commerces dont la surface de plancher est supérieure à 300 / 400 m²).

Une proposition de délimitation des ZACOM a été présentée au comité de pilotage. Elle correspond aux secteurs sur lesquels existe déjà une activité commerciale ainsi qu'aux zones classées 1AUi au PLU (zonage autorisant l'implantation d'activités compatibles avec l'habitat).

Quatre ZACOM sont ainsi identifiées :

- ZACOM Pontivy Sud
- ZACOM St Niel
- ZACOM Pont-er-Morh
- ZACOM route de Mûr

La commission est favorable à l'emprise des ZACOM de Pont-er-Morh, Pontivy Sud, route de Mûr, telles qu'elles figurent dans le document présenté.

S'agissant de la ZACOM de Saint-Niel, la commission demande à se rendre sur le terrain. En effet, la proposition de ZACOM semble très étendue. Il conviendrait de la réduire au sud (présence éventuelle de zones humides bien que non répertoriées en zonage Nzh au PLU) et au nord, en limite de la route de Sainte-Noyale, de part et d'autre de la rocade.